

## **PARRAINAGE CIVIL**

### **Pièces à fournir**

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois.
- Justificatif récent de domicile des parents.
- Photocopie des pièces d'identité en cours de validité du parrain et de la marraine et leurs adresses.



**Dossier à remettre en mairie impérativement avant le :**